

# Pourquoi participer ?

## Concours des pratiques agro-écologiques 2025

Les inscriptions sont ouvertes  
jusqu'au 15 mai !

Pour la quatrième année, le Parc national de forêts organise le concours de pratiques Agroécologiques « Prairies et Parcours », dans la catégorie Fauche prioritaire (et pâturage secondairement), sur les communes adhérentes.

Objectif : Récompenser le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs.

Le concours concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche non semées, riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux.



### Reconnaissance

Une reconnaissance collective et individuelle du rôle des éleveurs dans la valorisation et la préservation de la biodiversité des prairies non semées, et dans l'importance de ces milieux pour la qualité des **produits alimentaires**.

### Échange

Une occasion unique d'échanger directement sur l'exploitation avec des spécialistes qu'un éleveur ne fréquente pas habituellement : botanistes, agronomes, apiculteurs... et de **s'ouvrir à d'autres regards**.

### Connaissance

Des **informations et des conseils de gestion fournis par le jury**, appréciés par les éleveurs, concernant les parcelles, la richesse de leur flore en lien avec le milieu et les pratiques (valeur fourragère, impact sur la qualité des produits, la santé des animaux, valeur mellifère, etc.).

### Communication

Et pour les lauréats, un **coup de projecteur** mettant en évidence auprès de leur clientèle, des habitants ou des élus, leur contribution à la préservation de la biodiversité, et leur implication dans la qualité et la typicité des **produits de terroir**.



Sophie et Thibaut et Salloignon - GAEC de Conclois.  
Prix spécial du jury - Salon de l'agriculture 2025

Yannick et Gérald Lardenois - GAEC de Saint-Loup  
1<sup>er</sup> prix du concours - Salon de l'agriculture 2024

# Le concours du Parc national de forêts

Dates d'inscription éleveurs : jusqu'au 15 mai

Dates passage Jury : Mercredi 28 mai 2025

Le jury présidé par Etienne GAUJOUR (Institut Agro – Dijon) composé d'agronomes, botanistes, apiculteurs et paysagistes viendra à la rencontre des éleveurs candidats le 28 mai prochain pour échanger sur les parcelles proposées au concours.

Renseignements et inscriptions :

Parc national de forêts

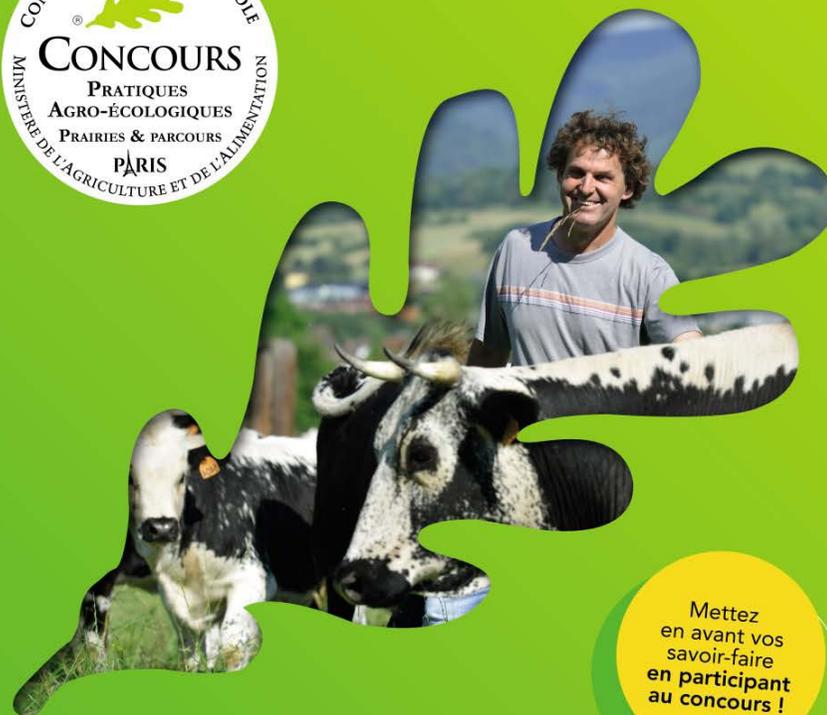
Jean-Yves Vansteelant

[jeanyves.vansteelant@forets-parcnational.fr](mailto:jeanyves.vansteelant@forets-parcnational.fr)

06 74 23 31 66

Les 7 critères de la méthode de notation construite avec l'INRAE :

- Fonctionnalité agricole
- Productivité
- Valeur alimentaire
- Souplesse d'exploitation et saisonnalité
- Fonctionnalité écologique
- Renouvellement de la diversité végétale
- Valeur paysagère et patrimoniale



## VOUS ÊTES ÉLEVEUR ET VALORISEZ DES PARCOURS OU PRAIRIES NATURELLES ?

INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS SUR [WWW.CONCOURS-GENERAL-AGRICOLE.FR](http://WWW.CONCOURS-GENERAL-AGRICOLE.FR)

Concours organisé par :



En partenariat avec :

